

VAL DE SAÔNE. Auto hop veut réussir là où Stop covoiturage a échoué

Transports. Au lieu de se rendre sur son lieu de travail seul dans sa voiture, pourquoi ne pas prendre avec soi ceux qui font le même trajet ? L'idée, qui n'est pas nouvelle, a été portée dans le Val de Saône par le réseau Stop covoiturage, mais n'a jamais vraiment décollé, notamment par défaut de communication. Mais depuis quelques jours, le concept, rebaptisé Auto hop, a fait peau neuve et les nouveaux adhérents affluent.

Robert, habitant de Montanay, doit se rendre à la gare de Neuville pour prendre un train. Il fait du stop. Séverine, de Montanay aussi, passe tous les jours devant cette gare pour aller à son travail, à Genay. Elle est seule dans sa voiture, hésite à prendre un auto-stoppeur qu'elle ne connaît pas, mais aimerait bien rendre service quand même. Si seulement elle avait quelques garanties sur ce monsieur...

Créer du lien, mettre en relation les gens et surtout rassurer les utilisateurs : c'est le but du concept Auto hop. « Depuis plusieurs années, on constate une perte d'intérêt pour l'auto-stop, en partie liée à la crainte des piétons comme

Les 16-18 ans concernés

Parmi les publics visés par le concept, les 16-18 ans, « qui connaissent des difficultés de déplacement », constate Anne-Sophie Petitprez. Du fait, notamment, de ne pas posséder de permis de conduire. Moyennant une autorisation parentale, ils pourront être intégrés au dispositif s'ils le souhaitent. Dans les semaines à venir, des contacts doivent être repris avec les associations et les lycées.

des automobilistes de « faire de mauvaises rencontres », constate Anne-Sophie Petitprez, conseillère en mobilité durable auprès du Syndicat de communes du territoire Saône-Monts d'Or, et en charge du concept.

Pour rassurer les utilisateurs, des signes de reconnaissance ont donc été mis en place, pour pouvoir identifier ceux qui appartiennent au réseau (voire repères).

Pas de contrepartie financière entre auto-hoppeurs

Jusqu'à présent, le système Stop covoiturage, peu connu, ne comptait que quelques dizaines d'adhérents. Son nom prêtait à confusion également, comme nous l'explique Anne-Sophie Petitprez : « Nous avons travaillé avec une agence de communication qui nous a fait remarquer que cela pouvait laisser croire à un réseau anti-covoiturage. »

Sans compter la mauvaise image véhiculée par le stop, ou la contrepartie financière parfois exigée pour le covoiturage, ce qui n'est pas le cas ici.

Mais un petit lifting sur le logo, un gros effort financier sur la partie communication ⁽¹⁾ et une présence accrue au forum des asso-

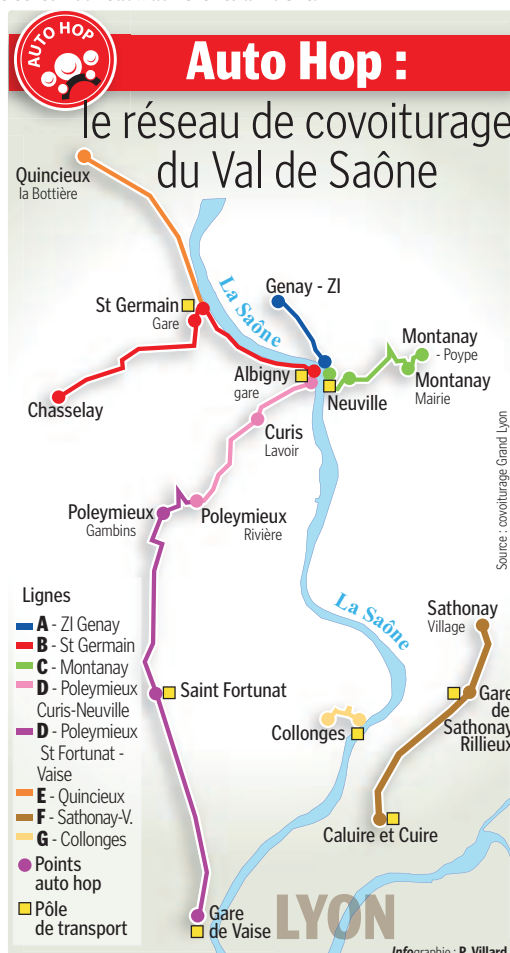
ciations en ce mois de septembre ont fait remonter la cote du concept. Et d'ici la fin du mois, ce sont environ 170 personnes qui seront inscrites comme « auto-hoppeurs ».

« Le réseau de connaissances a bien fonctionné, constate Anne-Sophie Petitprez. Le fait d'avoir impliqué les habitants crée une émulation. Nous avons été agréablement surpris. »

Des grilles d'estimation du temps d'attente

Ce qui change, à part le nom, c'est aussi l'extension du réseau de « points auto-hop », signalés par des totems, qui eux-mêmes appartiennent à des « lignes de transport collaboratif », c'est-à-dire des trajets prédéfinis (voir ci-contre).

Autre nouveauté, en projet depuis longtemps, la mise en place de temps de trajets estimés sur une grille installée sur les totems : « C'est bien une indication, ça reste approximatif », précise toutefois Anne-Sophie Petitprez. Ces grilles donnent une indication à l'auto-hoppeur piéton du temps qu'il va devoir patienter avant d'être pris en charge par un auto-hoppeur automobiliste. Cependant, il faut savoir que certains facteurs peuvent influencer cette attente, comme l'âge et le sexe. Une femme, jeune, pourrait voir son temps d'attente réduit de moitié. ■



Repères

Conditions : Être habitant ou travailler dans le Val de Saône

À mi-chemin entre l'auto-stop et le covoiturage, le concept concerne les trajets courts et au niveau local. Pour s'inscrire sur le réseau Auto hop, il faut habiter ou travailler dans le Val de Saône.

Une carte et un kit pour se reconnaître

Chaque membre reçoit une carte à son nom, avec un numéro de membre, qu'il doit montrer au piéton/à l'automobiliste avec qui il effectue

le trajet. Ainsi, piétons comme automobilistes savent à qui ils ont affaire.

Si vous êtes automobiliste
L'automobiliste affiche son autocollant sur son pare-brise et propose au piéton posté à un totem de le véhiculer, si la destination correspond à la sienne.

Si vous êtes piéton

Le piéton se place au totem en indiquant clairement sa direction – grâce aux fiches fournies dans le kit covoiturage – pour se faire amener rapidement à sa destination. Toutes les infos sur www.autohop.fr

17 points Auto hop

Le réseau s'est étoffé récemment avec deux nouveaux points supplémentaires (Curis-au-Mont-d'Or et Quincieux). Les points font eux-mêmes partie de huit lignes Auto hop qui desservent des pôles de transport.

Élise Colin

⁽¹⁾ Pour trouver des fonds, le Syndicat de communes du territoire Saône-Monts d'Or a répondu à un appel à projets de l'Ademe (opérateur de l'État pour la transition écologique), qui finance à hauteur de 70 % la partie communication du réseau Auto hop.



« Un complément aux transports en commun et un geste citoyen »

Bruno Nâf, Retraité demeurant à Montanay

J'ai adhéré à ce système dès que j'ai su qu'il existait. Je vois beaucoup de jeunes faire du stop pour aller à Neuville, nos communes étant peu desservies en dehors des heures de pointe. Je rendais déjà ce service avant et je continue à le faire maintenant, avec le macaron collé sur le pare-brise. Les parents sont peut-être plus tranquilles et cela leur évite de

faire des allers-retours. Les personnes âgées sont également intéressées par ce service, notamment les vendredis matins, jours de marché. C'est un complément aux transports en commun dans un geste citoyen de solidarité.

Recueilli par notre correspondant local J-P. Marquet